

Décision

Générale

colonial

Décision n° 626 26/06/1951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 juin 1951

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1951

Date du numéro
1 août 1951

TEXTE INTÉGRAL

Une gratification de cinq mille francs est accordée à l'élève moniteur Houmed Aboubaker pour le zèle et le dévouement avec lesquels il a assuré une suppléance au Groupe scolaire de Djibouti pendant le mois de mai 1951. La présente dépense est imputable au

chapitre XXI, art. 5, § 10, du Budget de la Côte Française des Somalis.